

La SMEG remporte la 1^{ère} Monaco Karting Corporate Cup

Après le tennis et le padel, venus compléter le football, le karting est désormais proposé aux employés des entreprises et sociétés de la Principauté. Au moment de la création de cette Monaco Karting Corporate Cup, les organisateurs ne s'attendaient pas à un tel succès. Ce sont finalement soixante-douze équipes qui se sont affrontées sur sept soirées de courses depuis le début de l'année, plus une soirée de repêchage et une soirée pour la finale qui s'est tenue mardi soir.

Le règlement

Comme toujours dans le Challenge Prince RAINIER III, la compétition se veut collective et le classement se fait entre équipes de trois coureurs, par addition de leurs points.

Chaque soirée, dix équipes se sont affrontées dans des karts électriques sur une piste de 400 mètres, en trois groupes distincts en fonction du poids des pilotes. Chaque groupe a commencé par une phase d'essais libres de 8 minutes, suivie d'une phase d'essais chronométrés de 8 minutes, clôturées par un « Grand Prix » en 15 tours de circuit. Le classement de ce Grand Prix rapporte un certain nombre de points à chaque coureur et le résultat final de l'équipe est obtenu par l'addition des points de ses trois coureurs. L'équipe qui termine première est automatiquement qualifiée pour la finale et la deuxième pour la soirée de repêchage (plus les trois meilleurs troisièmes). Cette soirée de repêchage s'est déroulée le jeudi 26 février et a permis aux trois premières équipes d'intégrer la finale, à savoir José DA COSTA et Fils, l'Union Bancaire Privée 1 et Ports de Monaco 1.

Le déroulement de la compétition

Principal pilier de l'organisation de cette nouvelle compétition, Christian MICHELIS, le Président du Challenge Prince RAINIER III, était venu inaugurer la première soirée qualificative sur la piste de karting BOX 98 de Fontvieille le mercredi 28 janvier. Ce soir-là, parmi les inscrits on trouvait un peu tous les profils : certains avaient déjà piloté, d'autres étaient venus repérer les lieux quelques jours auparavant, et quelques-uns étaient novices. Autres exemples : sur l'ensemble de la compétition, NOVARES a inscrit cinq équipages, répartis sur plusieurs soirées ; quant à l'équipe 3 de BNP Paribas, elle était composée de trois pilotes féminins ! Dès la première soirée qualificative, la SMEG faisait déjà figure de favorite en arrivant première dans les trois courses de la soirée ! On peut dire qu'elle a confirmé lors de la finale...

Après le briefing de sécurité des organisateurs de la course, les pilotes du premier groupe (les plus légers) sont équipés d'une cagoule, d'un casque et d'une minerve, ainsi que d'un protège-côtes avant de prendre possession de leur machine. Autour du circuit, leurs partenaires peuvent les suivre durant leur prestation en attendant leur tour, même si leurs encouragements ont peu de chance d'être perçus par les coureurs ! Côté organisation, on trouve également tout le long du circuit des « commissaires de course » prompts à intervenir en cas d'incident. Ouvert depuis plusieurs mois, le circuit Box 98 est parfaitement préparé face aux impératifs de sécurité. D'ailleurs, les karts sont soumis au contrôle du directeur de course qui peut les ralentir si nécessaire, notamment en fin de session ou en cas d'incident.

Tous les participants ont plus qu'apprécié l'adrénaline que procure la vitesse, ou plutôt les accélérations de ces petits bolides bien ancrés au ras du sol. D'autant plus que lors du Grand Prix, ils ont pu activer le bouton « boost » qui donne un surplus de puissance durant cinq secondes. Toujours sur le plan technique, les pilotes disposent d'un écran sur le volant donnant des informations comme leur temps de course.

Les résultats

La finale de mardi soir a vraiment été une soirée exceptionnelle, rythmée par les commentaires de Ferxel FORGON, habitué des micros et des courses automobiles. Sur le plan sportif, elle a été indécise jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée de la dernière course, étant donné que plusieurs équipes ont fait preuve d'une certaine hétérogénéité en leur sein. Par exemple, l'équipe de la BNP Paribas a cumulé une 10^{ème} place, puis une 1^{ère} place, puis une 7^{ème} place. Finalement, la SMEG 1 a confirmé son statut de favorite en s'imposant avec 29 points, devant l'Union Bancaire Privée (26 points) pourtant passée par la finale de repêchage. La formation de Fontvieille complète le podium avec 23 points.

Il semble donc que ce soit la régularité qui paye le plus, avec deux 2^{ème} place et une 3^{ème} place pour la SMEG, et une série « 4^{ème} place - 3^{ème} place - 2^{ème} place » pour l'U.B.P.

Juste après la course, les trois premiers sont montés sur le podium afin d'être récompensés par l'équipe dirigeante de la BOX98. Puis la remise des trophées du Challenge Prince RAINIER III à toutes les formations participant à cette finale s'est poursuivie à l'étage, sous la direction du Président MICHELIS. L'ensemble des trophées, ainsi que le cocktail qui a clos la soirée, ont été offert par A&S Real Estate, représentée par Stephen BLANCHI et Axel ZEPPEGNO qui avaient eux-mêmes participé à la compétition. Le Trophée pour le meilleur temps réalisé est revenu à Florian FAUSTINI, de l'Union Bancaire Privée, avec un tour de circuit en 36 secondes et 879 millièmes. Christian MICHELIS a également remercié les bénévoles impliqués dans l'organisation, les mêmes qui font office de commissaires de match le soir pour les rencontres de foot à 11 ou à 7 toute la saison. Et cette saison 2025-2026 est d'autant plus particulière puisqu'elle marque le cinquantenaire de la création du Challenge Prince RAINIER III !

Pour cette première en karting, la réussite a été totale tant sur le plan de l'organisation que de l'ambiance entre les participants. Le rendez-vous est pris pour la saison prochaine, et cette fois, à partir de l'automne 2026.

Le classement de la finale de la 1^{ère} Monaco Karting Corporate Cup :

- 1 – SMEG 1 (29 points)
- 2 – Union Bancaire Privée 1 (26 points)
- 3 – Fontvieille (23 points)
- 4 – H.M.C. (18 points)
- 5 – BNP Paribas 1 (17 points)
- 6 – Julius BAER (15 points)
- 7 – Generali Versace Assurances (13 points)
- 8 – Ports de Monaco 1 (13 points)
- 9 – Pressing Salon Lavoir (10 points)
- 10 – José DA COSTA et Fils (7 points)